

Accès à la formation - Prérequis :

- Avoir 18 ans au moins, le 1^{er} jour de l'examen
- Être titulaire d'un CFBS (certificat de formation de base à la sécurité) en cours de validité
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.

Délai d'accès :

Une semaine avant le début de la formation.

Dates : Nous consulter

Durée de la formation :

30 heures

Horaires :

Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00
(Les horaires de formation peuvent être variables suivant les modules et journées)

Epreuves d'examen :

Une évaluation continue de la pratique est réalisée par les formateurs, lors d'exercices. Un test de connaissances écrit (type QCM) vient valider la formation. La formation est attestée lorsque le (la) stagiaire a obtenu une note supérieure à 10.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou canot de secours pendant et après sa mise à l'eau, Faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage, Encadrer les survivants, Gérer les embarcations et radeaux après abandon du navire, Utiliser les dispositifs de repérage, y compris de communication, signalisation et engins pyrotechniques et apporter les premiers secours aux survivants.

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie :

12 h

- Situation d'urgence
- L'abandon
- Utilisation des équipements
- Méthode de sauvetage par hélicoptère
- Caractéristiques des embarcations
- Dispositif de mise à l'eau
- Propulsion des embarcations et accessoires
- Evacuation
- Equipement de signalisation
- Premier secours
- Mise à l'eau et manœuvre par mauvais temps
- Equipement radio

Pratique :

18 h

- Mise à l'eau et récupération des radeaux
- Mise à l'eau et récupération des embarcations



Effectif prévu : De 8 à 12

Responsable pédagogique :
Stephan STELMACH

Personne à contacter :
Cécile SCIORELLA

€ **Tarifs :** Sur demande



Lieu principal de formation :

INSEIT
Espace Nikaia
11 Av. du Docteur Robini 06200 NICE
Tél : 04.97.18.11.33
inseit.formation@wanadoo.fr
www.inseit.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUES

En Présentiel

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

La formation à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage est validée et attestée lorsque le candidat a démontré qu'il a atteint la norme de compétence minimale requise au Code STCW.- décrite au Tableau A-VI/2-1.

Formation soumise à un recyclage quinquennal.